

 FORMATION

Le rendez-vous des liquidateurs

MERCREDI 11 MARS 2026 / 9H-17H / PARIS 7^e

Formation Lextenso organisée avec
la rédaction du **Defrénois**

 **INTERVENANTS**

- **Michel Grimaldi**, professeur émérite de l'université Paris Panthéon-Assas (Paris 2), directeur éditorial de la revue *Defrénois*
- **Christophe Vernières**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Paris 1), directeur éditorial de la revue *Defrénois*, rapporteur de synthèse du 122^e congrès des notaires de France
- **Gilles Bonnet**, docteur en droit, notaire associé à Paris, président du 122^e congrès des notaires de France

 **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Maîtriser les liquidations au moyen de cas pratiques
- Concevoir des clauses aménageant les solutions légales ou jurisprudentielles
- Envisager les nouvelles solutions et stratégies permettant de sécuriser les transmissions

 **PUBLICS CONCERNÉS**

Notaires, magistrats et avocats

- Matière : droit de la famille - patrimoine
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit de la famille (liquidation d'une communauté et d'une succession)
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

 **VALIDATION DE LA FORMATION**

- Un **support de formation pratique** sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation.
- À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.
- Un **QCM de validation** sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

PROGRAMME

08H45 Accueil des participants

09H00 Début de la formation

I/ Difficultés liquidatives de la participation aux acquêts

- Comparaison avec la communauté légale
- Aménagement conventionnel

II/ Identification, évaluation et retranchement d'un avantage matrimonial

- Communauté conventionnelle
- Participation aux acquêts
- Séparation de biens avec société d'acquêts

III/ Quelques difficultés liquidatives du rapport et de la réduction des libéralités

- Donation d'usufruit
- Rapport forfaitaire
- Donation d'un bien commun

IV/ Incertitudes liquidatives au cas de représentation d'un héritier renonçant

Questions de la salle

12H30 - 14H00 Cocktail déjeunatoire

V/ Incidences liquidatives d'une réserve d'usufruit ou de quasi-usufruit, d'une réversion d'usufruit ou de quasi-usufruit

- Évaluation
- Imputation
- Rapport
- Réduction

VI/ Traitement liquidatif des libéralités-partages

- Donation-partage conjonctive ou cumulative
- Donation-partage transgénérationnelle

VII/ Liquidation des comptes d'indivision - Prescription

Questions de la salle

17H Fin de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER par e-mail à relationclients@lextenso.fr accompagné de l'avis de virement*
Pour tout autre mode de règlement, adresser un e-mail à relationclients@lextenso.fr - Tél : 01 40 93 40 40

Relation clients :
relationclients@lextenso.fr
01 40 93 40 40

Dénomination sociale

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Mobile

E-mail

Fonction / domaine(s) d'exercice

Coordonnées de facturation si différent :

.....

.....

.....

Date : / /

Signature et cachet de l'entreprise :

Je souhaite assister à la formation **Defrénois « Le rendez-vous des liquidateurs »**
MERCREDI 11 MARS 2026 / 9H00 - 17H00 à la Maison de la Chimie – Paris 7^e

Tarif : 995 € HT (1194 € TTC)

Tarif -15% Tarif Notaires créateurs : sur présentation d'un justificatif de nomination dans les 3 dernières années (extrait du Journal Officiel) = 845,75 € HT (1 014,9 € TTC)

CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES :

- Tarif -20% Groupe à partir de 4 personnes appartenant au même cabinet, à la même étude ou à la même société
- Tarif -50% Étudiants sur présentation d'un justificatif de carte d'étudiant

→ Pour toutes les demandes particulières (virement bancaire, remises*...), vous pouvez adresser un e-mail à relationclients@lextenso.fr - Tél : 01 40 93 40 40

*RIB-IBAN : TITULAIRE DU COMPTE : LEXTENSO
CODE IBAN : FR76 3006 6109 4700 0110 0370 506
CODE BIC / SWIFT : CMCIFRPP

Modalités et conditions d'inscription

Le bulletin d'inscription est à retourner au plus tard le 10.03.2026 à 12h, dans la limite des places disponibles.

L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement correspondant, par e-mail pour les avis d'opération de virement ou par courrier pour les chèques.

Dès réception du règlement, une confirmation d'inscription ainsi que la facture acquittée seront adressées par e-mail.

Un e-mail de rappel sera envoyé quelques jours avant le début de la formation.

Conditions d'annulation

Toute annulation de formation par le client doit être communiquée par e-mail, adressé à relationclients@lextenso.fr.

En fonction de la date de réception de la demande d'annulation, les frais suivants seront appliqués :

. Aucun frais ne sera facturé si l'annulation ou le report intervient au moins dix jours ouvrés avant la date de la formation.

. 25 % du prix de la formation seront facturés si l'annulation intervient entre le dixième (10^e) et le cinquième (5^e) jour ouvré inclus précédant la date de la formation.

. 50 % du prix de la formation seront facturés si l'annulation intervient entre le quatrième (4^e) jour ouvré précédant la date de la formation et la veille de la formation.

. Aucune annulation n'est possible le jour de la formation.

Déclaration d'activité : Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 92 20078 92.

Collecte des données

Le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société LEXTENSO (La Grande Arche, Paroi Nord - 1 Parvis de La Défense 92 044 Paris – La Défense CEDEX) dont le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à : dpo@lextenso.fr. Les données collectées sont traitées à titre contractuel, par LEXTENSO uniquement, aux seules fins d'exécuter la commande et de constituer des fichiers clientèle. Ces données peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale, à titre contractuel lorsque vous êtes client et, à défaut, en vertu de l'intérêt commercial légitime de LEXTENSO et en application de l'avis de la CNIL selon lequel la prospection entre professionnels ne nécessite pas un consentement exprès. Les données pourront être communiquées aux services clients de LEXTENSO et à des sous-traitants auxquels il peut être fait appel dans le cadre de l'exécution des services et aux fins de prospection commerciale. Les informations ne font l'objet d'aucun transfert hors du territoire de l'Union européenne. Les données sont conservées pendant le délai nécessaire à l'exécution et à la preuve de la commande. Dans le cadre de la prospection commerciale, les données sont conservées trois ans avant d'être définitivement effacées sauf en cas de nouveau contact de votre part. Vous disposez des droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation, (v) d'opposition et (vi) de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@lextenso.fr et en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez du droit de saisir une autorité de contrôle. Toute demande d'effacement des données, effectuée à tout moment à l'adresse précédente, est susceptible d'empêcher l'exécution de la commande.

